

PROPFEU PLAQUE ISOLANTE

FONCTIONNALITE

Plaque à base de fibres de laine minérale pour l'isolation thermique et la protection au feu.

- Joints thermiques.
 - Isolation d'un mur par rapport à un générateur de chaleur.
 - Garnissage interne de fours, foyers et hottes
- Autres applications :
- Pare flamme
 - Protection thermique lors des opérations de soudage au chalumeau

Caractéristiques techniques

Spécifications	Caractéristiques
Nature	Fibres de laine minérale liées par un liant inorganique et organique
Couleur	Gris – beige
Densité	0.9
Tenue en température	1100°C 600°C pour la plaque 2 faces aluminium
Perte au feu	13% à 800°C
Retrait	3% maxi après 24 heures à 1000°C
Compressibilité	15% maxi
Résistance à la traction longitudinale et transversale	40 kg/cm ²
Coefficient de conductivité thermique	0.09 W/m.K à 400°C
Mise en peinture	Oui Attention cependant aux points suivants : - la peinture doit elle-même avoir une tenue en température adéquate - la peinture ne doit pas trop humidifier la plaque afin d'éviter un phénomène de délamination - lors de première mise en chauffe, il pourrait se produire un effet de cloquage de la peinture du à la première montée en température de la plaque isolante.

Mise en œuvre

Préparation

- La plaque peut être découpée à l'aide d'un outil tranchant de type cutter.
- La plaque peut être légèrement déformée par humidification. Attention toutefois, une humidification trop importante provoque une délamination de la plaque.

Mode d'emploi

- Fixer ou coller la plaque. En fonction des protections thermiques et des supports, le produit peut être fixé à l'aide d'une colle réfractaire ou tenu à l'aide de fixations mécaniques.
- Pour la protection thermique de cheminée avec ou sans inserts, se conformer aux réglementations en vigueur en consultant les NF DTU 24.2.1, 24.2.2 et 24.2.3.

Précautions d'emploi

La Fiche de données de sécurité est disponible par Internet sur www.quickfds.com ou sur <http://www.geb.fr/fiches.php>

Stockage

Stocker à l'abri de l'humidité et une température comprise entre +5°C et +35°C.

La date d'expiration notée sur l'emballage est mesurée sur produit non entamé, conservé à 20°C dans des conditions normales d'hygrométrie.

Observations

- Lors de la première utilisation, des dégagements de fumées peuvent être occasionnés par l'évaporation du liant cellulosique. Ces émanations n'altèrent en rien les propriétés isolantes du produit. En revanche, elles peuvent souiller les surfaces adjacentes. Dans le cas où ces fumées s'avèreraient gênantes, nous préconisons une montée progressive en température afin d'en limiter l'émission.

- Dans le cas des appareils de chauffe, la norme indique que celui-ci doit être suffisamment ventilé pour ne pas surchauffer son environnement. De même, il est demandé de respecter l'implantation fournie par le fabricant de l'appareil. Nous vous conseillons donc de laisser une lame d'air de quelques centimètres entre la plaque isolante et la source de chaleur.

Les informations présentes sur cette fiche technique sont données de bonne foi et sont les résultats des mesures effectuées dans notre laboratoire. Etant donné le nombre de matériaux, les différences de qualité et la diversité des méthodes de travail, nous vous recommandons d'effectuer des essais préalables dans les conditions effectives d'emploi.

Ce présent document peut être modifié en fonction des évolutions des produits ou de l'état de nos connaissances sans préavis aussi nous vous recommandons de vérifier sur <http://www.geb.fr/fiches.php>, que vous êtes en possession de la dernière version.